



Genève, le 28 février 2008

Sensibilisation aux écogestes et à la consommation responsable

Intervention de Monsieur Pierre-François Unger

Le texte dit fait foi.

Monsieur le Maire d'Onex,

Madame la responsable de l'agenda 21 onésien,

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je prends la parole à l'occasion de cette conférence de presse destinée à faire connaître l'expérience originale d'Onex: 33 ménages de la commune qui adaptent durant trois mois leur comportement aux exigences du développement durable. Cette expérience qui se déroule de février à avril constitue une première suisse. Elle va démontrer à un large public tous les bienfaits que l'on peut retirer de mesures simples en matière de consommation d'eau et d'énergie, de gestion des déchets, de choix de mobilité ou encore d'achats responsables, ce que l'on qualifie d'écogestes.

Cette expérience a été menée en collaboration entre le Service cantonal du développement durable (SCDD) et la ville d'Onex.

Le développement durable n'est ni une mode, ni une philosophie. Il constitue un précieux outil d'aide à la décision pour l'ensemble de l'action publique. Il permet de concilier efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité environnementale. Il vise une croissance qui tienne compte d'autres facteurs que la création de richesses matérielles.

Le sommet de Rio en 1992 a adopté un programme intitulé "Agenda 21". Derrière ce terme quelque peu mystérieux, se cache tout simplement un programme d'actions (Agenda signifiant en anglais ordre du jour) en vue d'un développement durable pour le 21^{ème} siècle. Or, l'une des principales recommandations de l'Agenda 21 de Rio a trait à la nécessité d'adopter de tels programmes à tous les niveaux stratégiques, du plus global au plus local, de l'Etat-Nation au petit hameau.

Les autorités d'Onex l'ont bien compris et ont mis au point un Agenda 21 local. L'expérience dont nous parlons aujourd'hui est l'une des concrétisations de ce plan. Elle montre bien que le développement durable n'est pas simplement une prise de conscience d'enjeux écologiques

et sociaux au niveau mondial. Il concerne tout le monde, chaque individu doit se responsabiliser face aux menaces très graves qui pèsent sur nos conditions de vie. Les communes ont un rôle clé à jouer par leur proximité avec la population.

Le développement durable commence par de petits gestes, des écogestes. C'est ce que veut démontrer la commune d'Onex par l'expérience qu'elle met sur pied durant trois mois. C'est par la multiplication de ces petits gestes que l'on sauvera la planète. Le proverbe: "les petits ruisseaux font les grandes rivières"... prend ici tout son sens.

Ces gestes sont faciles à accomplir: éteindre la lumière quand on quitte une pièce, avoir recours à des moyens de transport moins polluants, éviter les emballages inutiles, ne pas laisser couler l'eau, privilégier les produits locaux et de saison... pour ne citer que ces exemples. Face aux publications et documentaires de toutes sortes ayant trait à ces questions, on ne peut plus ignorer l'urgence écologique et sociale, la nécessité en particulier de réduire les émissions de CO₂. Ne rien changer équivaut à accepter que la température mondiale augmente de 5 degrés Celsius avant la fin du 21^{ème} siècle.

L'un des axes forts de l'expérience-pilote d'Onex est la sensibilisation à une consommation informée, responsable et respectueuse des générations présentes et futures. Dans ce cadre, le "Guide pour une consommation responsable", diffusé par le Service cantonal du développement durable, rattaché au département de l'économie et de la santé, représente une précieuse source d'inspiration et d'information.

On peut aussi considérer que l'expérience-pilote d'Onex peut apporter d'utiles enseignements à l'Etat qui mène actuellement une série de réflexions dans le domaine du développement durable. Il est ainsi prévu de mettre sur pied un système de management environnemental de l'administration cantonale. Il doit permettre de déterminer tous les impacts sur l'environnement, d'identifier les améliorations possibles et de les mettre en œuvre. Le but de ce programme d'actions est exposé à l'article 9 de la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable, qui stipule que "l'Etat met en place, par étapes, un système de management environnemental pour l'ensemble de l'administration cantonale". Ce programme s'applique également à la politique d'achats et d'investissements durables de l'Etat.

En conclusion, je tiens à saluer le dynamisme de la Ville d'Onex qui a su créer un agenda 21 proche de ses habitants, comme le montre le volet participatif de ce projet de sensibilisation. Je me félicite aussi de la bonne collaboration entre mon département et Onex en matière de développement durable. Je remercie particulièrement Madame Frédérique Haessig, responsable du développement durable de la ville d'Onex et Messieurs Alexandre Epalle et Gabriel Hussy, du Service cantonal du développement durable.

L'expérience d'Onex, j'en suis persuadé, aura un effet "boule de neige". La prise de conscience de la nécessité de recourir aux écogestes va gagner encore en puissance ces prochaines années, car nul n'est indifférent au sort de la planète. Nos efforts, ceux du public également, doivent se poursuivre et s'intensifier. Le développement durable est une chance. A nous de la saisir !